

## Groupe-pays Liban : Compte rendu

Lundi 9 octobre 2017, 16h00-17h30

- Introduction de la Présidente du groupe-pays Liban, **Valérie Dumontet**, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude
- Présentation de la délégation des maires libanais
- Présentation du diagnostic de la coopération décentralisée franco-libanaise par **Houda Odeimi**, Responsable du développement et de la coordination, Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL)
  - Etat des lieux
  - Les difficultés rencontrées lors de la réalisation du diagnostic :
  - La vérification des chiffres
  - Il y a peu de retours en ce qui concerne
  - Les CT françaises travaillent sur des sponsors. Elles impliquent des ressources propres mais pas insuffisantes
  - Les fonds dédiés sont accordés uniquement à des projets
  - Peu de collectivités libanaises participent sont membres de réseaux de villes et à l'évaluation des projets

Nice Métropole évoque l'idée des accords-cadres qui évitent les conséquences des changements politiques dans les pays.

Le Conseil départemental des Yvelines : Il faut aller plus loin que dire que le système municipal est en cours d'investissement Il faut penser à comment dire aux collectivités de coopérer avec le Liban. Et pourquoi le Liban ?

Valérie Dumontet éclaircit qu'il y a une conjonction et une implication entre la DAECT, le BTVL, l'Etat libanais et le réseau des collectivités françaises.

- **Les municipalités des maires libanais :**

Nous vivons un recul de la France dans le monde. Il faudrait y avoir un plan d'action concerté entre CGLU et les acteurs concernés.

Zgharta Ehden : On a tendance à croire qu'on doit rester receveurs, mais, à travers l'expérience, on découvre qu'il y a une opportunité d'aider et de donner.

**La pérennisation des actions :**

Il s'agit tout inscrire dans une vision et un plan municipal stratégique.

SDATM, depuis que ça été voté, n'a jamais été utilisé comme référence.

Valérie Dumontet : On fait en sorte que le diagnostic soit accessible en ligne. En outre, il existe une opportunité de percevoir des Assises. On en pense pour que ça créer des objectifs opérationnels.

Anne Marie Reingold, Chargée de mission à la DAECT/MEAE, ajoute que faire des Assises veut dire qu'il y aura des promesses. Il sera plus favorisé de faire des Rencontres sur des thématiques précises sur la même durée des Assises

Agnès Rampal : Les deux parties veulent coopérer mais les CT sont toujours confrontés à des restrictions. L'AFD peut réunir les CT à réaliser ces Rencontres. Il sera utile de réunir les bailleurs de Fonds comme l'AFD et l'UE

Bechir Odeimi intervient sur le fait que le gouvernement libanais a d'autres chats à fouetter. L'ancien ministre de l'intérieur mais dès son départ, le projet n'a pas continué ??? Il faut rien attendre du gouvernement. Il ajoute aussi l'importance de mettre l'argent dans l'appui du fonctionnement des municipalités. Il y a peu d'agents municipaux locaux.

Ghassan Tayoun, vice-président de la municipalité de Zgharta Ehde a annoncé que la loi votée sur la privatisation et le partenariat public-privé est une loi qui donne la compétence aux CT libanaises de faire des projets avec des acteurs privés. Il propose aussi de créer un fonds des municipalités libanaises.

Anne Marie Reingold :

1. L'AFD intervient dans certains projets. Par contre, les projets reçus sont petits et visent la mise en place d'appui des municipalités. J'en doute que l'AFD y intervienne. Elle peut intervenir si on agit sur une mutualisation des actions et les CT interviennent sur un même territoire et s'associent.

2. L'absence d'agents locaux pour mutualiser le plan stratégique. Dans le cadre de ce programme, ce qui a mené au programme France-Liban Expertise territoriale sur la formation des agents locaux. Les CT françaises peuvent accueillir des agents pour la formation
3. En ce qui concerne l'appel à projets, il faudra prévoir la date du lancement de la troisième tranche ainsi que la thématique. On peut rajouter le volet formation aux thématiques
4. La jeunesse libanaise est forte. Il est nécessaire de la former.